

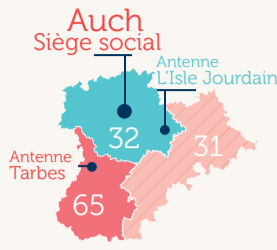
une CAE

Kanopé, **Coopérative d'Activité et d'Emploi** créée en 2000, couvre les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Kanopé propose aux porteurs de projet un cadre juridique, économique, social et humain pour créer leur activité, vérifier la viabilité de leur projet et pérenniser leur emploi en devenant associés dans un cadre collaboratif et épanouissant.

La CAE est une alternative à la création d'entreprises individuelles et un facilitateur de transition professionnelle.

133 coopérateurs



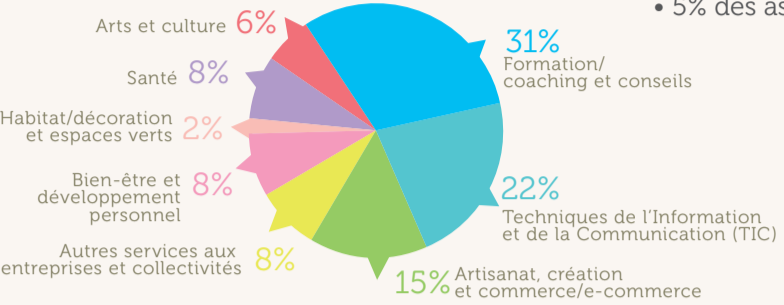
CA en 2019 **2 610 593** €

68% Kanopé, Une entreprise de territoire du CA est réalisé en Occitanie.

Le CA des entrepreneurs provient à :

- 57% des entreprises
- 22% des particuliers
- 16% des collectivités
- 5% des associations

Secteurs d'activité des entrepreneurs



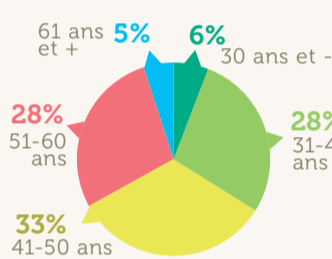
KANOPÉ une entreprise de personnes

Au 31/12/2019, nous comptons :

133 entrepreneurs **6** Membres de l'équipe d'appui

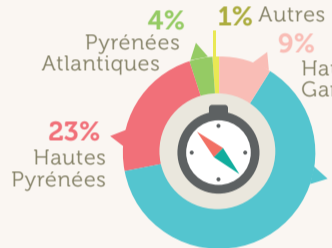


Répartition par âge



L'entrepreneur bénéficie d'un Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé (CESA) à durée indéterminée, assurant une meilleure protection sociale qu'un statut d'indépendant.
ES : Entrepreneur salarié.
ESA : Entrepreneur salarié associé.
CAPE : Contrat d'appui au projet d'entreprise.

Répartition géographique



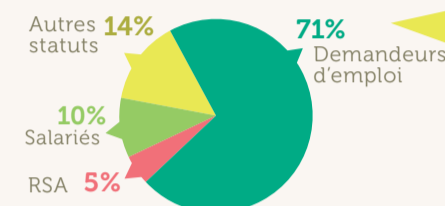
Le taux de pérennité à 5 ans des activités créées par les entrepreneurs accompagnés par Kanopé est de 80%.

KANOPÉ une structure d'accompagnement

Réunions d'info **210** porteurs de projets

Reçus en entretien individuel = 87
Intégrés = 50

Situation d'origine



Kanopé, CAE généraliste, accueille les personnes qui souhaitent créer leur emploi, hors professions réglementées et métiers du bâtiment.

Cette année, de nombreux porteurs de projets ayant intégré Kanopé, ont choisi la CAE comme tremplin pour leur transition professionnelle.

Accompagnement

161 entrepreneurs accompagnés

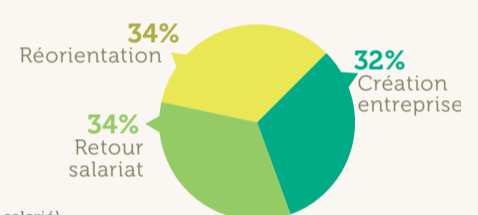
Nombre d'ateliers de formation réalisés : 66
Nombre de rencontres entre entrepreneurs : 69 (pôle métiers, projet d'entreprise, événements, ateliers..)

Kanopé propose un programme de formations pour consolider les compétences entrepreneuriales nécessaires au développement de l'activité des entrepreneurs.

11 Nouveaux associés

29 Sorties

Cette année, on note 66% de sorties positives (création d'entreprise ou emploi salarié).



KANOPÉ une entreprise productive et pérenne

Depuis 2000, Kanopé produit de la richesse sur son territoire

En 2019, CA de la coopérative : **2 610 593** €

CA des entrepreneurs : **2 256 925** €



+ 151 672 € facturés en interne

CA de la structure d'accompagnement : **353 668** €



Kanopé favorise le regroupement des entrepreneurs pour croiser leurs expertises et partager leurs expériences. Cette coopération génère des opportunités de développement et des collaborations professionnelles (innovation, apport d'affaires, propositions commerciales conjointes, réponses collectives à des appels d'offre).

Revenu distribué **1 525 752** € Masse salariale
54 ETP
97 036 Heures rémunérées

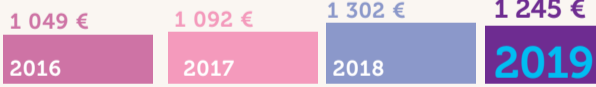
Cette année, 2 ETP (équivalent temps plein) ont été créés en plus.

Retour sur investissement pour la collectivité

Pour chaque euro d'argent public alloué à Kanopé, la coopérative a restitué 5,9 € de versements fiscaux et sociaux à la collectivité.



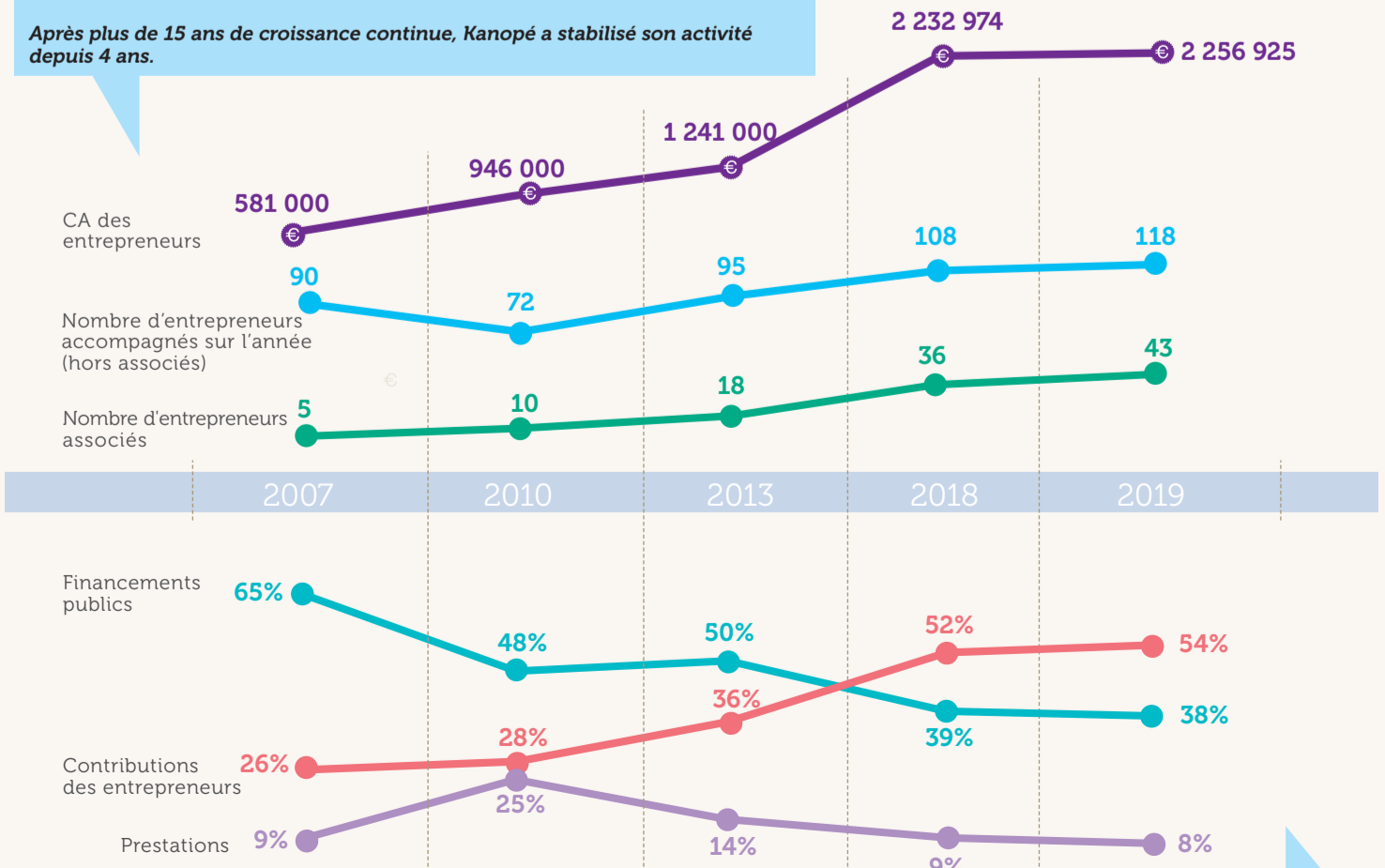
Salaire moyen brut mensuel / entrepreneur



33% des entrepreneurs ont un revenu complémentaire d'activité.

Evolution des principaux indicateurs

Après plus de 15 ans de croissance continue, Kanopé a stabilisé son activité depuis 4 ans.



Un financement public stable en volume. A signaler : la signature d'une convention pour 3 ans (2019-2021) avec la Région Occitanie pour l'accompagnement des entrepreneurs en CAE. Une proportion des contributions des entrepreneurs en augmentation constante.

KANOPE

une gouvernance démocratique

Un nombre croissant d'entrepreneurs salariés associés

au 31/12/19

50
associés

43 Entrepreneurs (dont 11 nouveaux)

5 Membres de l'équipe d'accompagnement

2 Associés autres

Au bout de 3 ans, l'entrepreneur peut devenir associé de la CAE ou créer sa propre structure. En devenant associé, il entre au capital de la CAE, participe à la gouvernance de la Scop selon le principe «1 personne = 1 voix». Les entrepreneurs salariés associés acquièrent ainsi la maîtrise de leur outil de travail partagé.

L'ancienneté des associés dans l'entreprise est comprise entre 3 et 19 ans, soit une moyenne de présence de plus de 7 ans.

Les 50 associés constituent l'AG qui se réunit 2 fois/an

Les organes de gouvernance

Conseil de surveillance

4 associés

- contrôle la gestion de la coopérative

Conseil d'administration de préfiguration

8 entrepreneurs associés + 2 équipe accompagnement

Créé dans la perspective de la transformation statutaire de la CAE (passage de SARL Scop à SA Scop)

- suit la mise en oeuvre effective des orientations de l'AG
- contribue aux décisions de fonctionnement de la CAE
- veille à la fluidité des informations et à la transparence des décisions
- pilote le projet d'entreprise



Pôles métiers

organisés par des groupes de pilotage (entrepreneurs + équipe accompagnement)

Pôle Communication

Pôle Artisanat et Commerce

Pôle Formation

Pôle Santé et Développement Personnel

- * Election du gérant
- Les grandes décisions stratégiques
- Les investissements majeurs
- Le contrôle des comptes
- La répartition des résultats
- sont votés en assemblée générale (AG) [selon le principe 1 personne = 1 voix]

CSE Comité Social et Economique

4 membres titulaires + 4 membres suppléants

- Conclut les accords d'entreprise
- Informe sur les possibilités de prestations sociales
- Veille et communique sur le droit du travail
- Assure le suivi de la politique de santé et sécurité au travail

Coordonnations du projet d'entreprise

Stratégie et développement économique

Communication

Vie Coopérative

Métiers

KANOPE

COOPÉRATIVE DE TERRITOIRE

Kanopé et Tiers Lieux

A l'heure d'une revitalisation des espaces ruraux et d'un besoin de penser différemment le travail, Kanopé mène diverses actions depuis 2016 pour favoriser le développement de tiers-lieux sur ses territoires d'intervention. Créer des partenariats et des écosystèmes, coopératifs, est stratégique pour la CAE et ses entrepreneurs. Kanopé est engagée sur 2 projets :

- Formation-action pour l'accompagnement d'un réseau territorial de tiers-lieux auprès d'acteurs existants et en émergence sur le Pays Portes de Gascogne, en articulation avec les autres territoires du département.
- Réponses à l'appel à projet national l'AMI Fabrique de Territoire fin 2019 sur le Gers, en partenariat avec Gers Développement et sur les Hautes-Pyrénées avec un consortium d'acteurs, pour constituer un lieu ressource en soutien des autres tiers-lieux.

COOPÉRATIVE NUMÉRIQUE

Pour gagner en efficacité et en autonomie, la transformation numérique de Kanopé arrive à un tournant avec l'implémentation de deux nouvelles plateformes développées par Coopérer Pour Entreprendre.

enDI

En prévision de la migration vers enDI, nouvel outil de gestion, l'année 2019 a été dédiée à l'adaptation des nouvelles fonctionnalités du logiciel, aux repérages et corrections de bugs pour assurer les fonctions principales de gestion et perturber le moins possible les activités des entrepreneurs.

enDI Form

Kanopé a participé au choix d'une plateforme d'e-learning pour faire évoluer ses modalités d'accompagnement des entrepreneurs. Cet outil permettra également aux formateurs de la coopérative de proposer un service de FOAD à leurs clients dans le cadre de leurs prestations.

CA de préfiguration

Dans la poursuite du projet d'entreprise et la perspective de transformation statutaire de Kanopé fin 2020 (passage de SARL Scop à SA Scop), les associés ont élu lors de l'assemblée générale de juin 2019, les membres du nouveau conseil d'administration de préfiguration. Celui-ci a pour mission de préparer le changement de statut de la coopérative et sa nouvelle gouvernance. Ainsi 10 associés (8 entrepreneurs et 2 membres de l'équipe d'accompagnement) s'engagent et se réunissent tous les 2 mois pour l'avenir de notre entreprise partagée. Parmi eux, Tiphaine Pons et Stéphane Hénin, ont accepté la mission de co-responsabilité en tant que binôme présidentiel au terme d'un processus d'élection sans candidature.

DES PROJETS À VENIR

Kanopé s'implique dans le devenir de nos réseaux. En 2020, les CAE de France vont vivre un tournant historique par :

- la création d'une Fédération des CAE au sein du mouvement des Scop : Kanopé a participé à différents groupes de travail pour structurer cette nouvelle instance nationale. Le périmètre d'intervention de celle-ci comprendra la promotion, le plaidoyer, le juridique et un observatoire des CAE.
- la transformation de notre réseau national, Coopérer Pour Entreprendre, en coopérative dédiée à l'entrepreneuriat collectif rassemblant CAE, tiers-lieux, espaces de travail et partenaires (territoires, financeurs et chercheurs). En tant que sociétaire de CPE, Kanopé participe aux débats pour imaginer cette nouvelle organisation dont l'objectif est de maintenir l'innovation et de répondre aux besoins des entrepreneurs et des territoires.

LE PROJET D'ENTREPRISE SE POURSUIT

Depuis 2016, l'ensemble des entrepreneurs de Kanopé sont engagés dans une réflexion sur les évolutions qui dessineront l'avenir de la coopérative. Ce travail de co-construction, avec un appui de la Manufacture coopérative qui a duré 2 ans, se poursuit avec une nouvelle organisation décidée en juillet 2019. Les membres de la coopérative sont mobilisés dans divers groupes de travail désormais rassemblés au sein de 4 coordinations thématiques : Stratégie/développement économique, Vie coopérative, Communication et Métiers.

COOPÉRATIVE COOPÉRANTE

Certification de l'organisme de formation

En prévision du renouvellement de la certification précédente, Certif'Occitanie, obtenue en 2017, l'année 2019 fut intensive pour le pôle formation qui s'est préparé en vue de la nouvelle certification QUALIOPI. Une démarche importante pour reconnaître les valeurs et les compétences des formateurs de Kanopé, et valider l'engagement qualité de la coopérative et de ses entrepreneurs auprès de ses clients et partenaires. Kanopé a renouvelé un programme modulaire de formation de formateurs (environnement institutionnel, ingénierie pédagogique, animation de formation, comment certifier ses formations) pour la montée en compétences des entrepreneurs concernés.

On passe du JE au NOUS...

Les coopérations d'activité se poursuivent au sein de Kanopé et prennent des formes différentes :

- La Péloch' : création d'un pôle gersois de l'image et du son installé au sein de l'Innoparc à Auch à l'initiative de 3 entrepreneurs de Kanopé qui a pour objectif d'être un lieu ressource pour les professionnels favorisant les projets coopératifs et la mutualisation de compétences et de matériel, de démocratiser la pratique et la montée en compétences des amateurs,
- Consul'Team : ce groupe fédère des entrepreneurs de l'antenne Pyrénées. L'objectif du travail en cours est de proposer une offre collective d'accompagnement pour les organisations du territoire (entreprises, associations...) sur des thématiques telles que la santé au travail, le marketing, la communication, la coopération...
- Groupe Prévention Perte d'Autonomie : pour la 3ème année consécutive, un groupe d'entrepreneurs se positionne avec succès sur les appels à projets CFPPA* 32 et 65, CARSAT** et M2P***. Le groupe s'est organisé cette année en pôle de compétences pour proposer des actions collectives, efficaces et originales à destination des plus de 60 ans, en prévention de la perte d'autonomie.

* CFPPA : Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie
** CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
*** M2P : Midi-Pyrénées Prévention

ENTREPRISE COLLECTIVE ET SOLIDAIRE

Comité Social et Economique (CSE)

Conformément à la législation, le CSE, désormais l'instance unique de dialogue social dans l'entreprise, a été mis en place en novembre 2019 au sein de Kanopé. Il est constitué de 8 membres (4 titulaires et 4 suppléants) élus parmi les coopérateurs salariés et il se réunit tous les 2 mois. Le CSE reprend les missions de la Cellule RPS*et QVT** active au sein de Kanopé depuis 2016 et assure les missions qui lui sont dédiées (accords d'entreprises, prestations sociales, droit du travail, politique de santé et sécurité au travail).

*RPS : Risques Psycho-Sociaux
**QVT : Qualité de Vie au Travail

CAE-IMPACT

Afin de mesurer l'impact social des CAE et accélérer leurs démarches d'amélioration et de progrès, 7 CAE pilotes dont KANOPE participent au programme CAE IMPACT. Ce programme national porté par Coopérer Pour Entreprendre fait partie des 5 projets retenus de l'appel à projet FSE «Concevoir, expérimenter et diffuser des outils et des démarches d'évaluation d'impact social». Démarrée en avril 2019, la collecte des données est toujours en cours. Le programme, qui se déroulera jusqu'en décembre 2021, prévoit par la suite des phases d'analyses des résultats et de la démarche puis le transfert de méthodologie et d'outils auprès d'autres collectifs, en particulier les tiers-lieux.

Kanopé est co-financée par le Fonds Social Européen, la Région Occitanie et le Conseil Départemental du Gers pour les deux premières années d'accompagnement des entrepreneurs.



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

KANOPE

Coopérative d'Activité et d'Emploi

www.kanope-scae.com

Kanopé est membre de Coopérer pour Entreprendre, premier réseau de coopératives d'activité et d'emploi en France www.cooperer.coop